

# ***Comment rédiger sa bibliographie***

UE : Initiation à la recherche  
scientifique en mode projet

# Normes

---

- Il existe différentes normes déterminées et adoptées par des organismes professionnels (éditeurs), scientifiques (académies, sociétés savantes) ou gouvernementaux (International Standard Organization, AFNOR).

# Normes

---

- Les modèles proposés ici s'inspirent des normes de l'IEEE : *Institute of Electrical and Electronics Engineers*.

# Normes

---

- Le principal avantage d'une rédaction normalisée est de permettre l'identification certaine et sans ambiguïté des documents cités, afin d'établir une source d'information fiable pour les lecteurs qui désirent se les procurer.

# Mise en page du dossier

---

- Téléchargement du modèle sur le site IEEE
- [http://www.ieee.org/conferences\\_events/conferences/publishing/templates.html](http://www.ieee.org/conferences_events/conferences/publishing/templates.html)

## Deux éléments différents

---

- **Dans le corps du mémoire** : il faut identifier à leur place les **références** par un numéro placé entre crochets après le nom, mot ou phrase qu'il concerne.
- En fin de mémoire, la **bibliographie terminale**, qui reprend l'intégralité des références des documents consultés pour le dossier.

## Dans le corps du mémoire

---

- Dès que l'on fait **référence** à des travaux d'autres chercheurs, il faut indiquer au lecteur la source où il pourra trouver le document original.

## Dans le corps du mémoire

---

- Pour ce faire, on place un nombre entre crochets (ex : [1] pour le premier document cité, [2] pour le deuxième, etc.), après le nom, mot ou phrase qu'il concerne, et à l'intérieur de la ponctuation

## **Dans le corps du mémoire**

---

- Ce chiffre est là pour renvoyer le lecteur vers la bibliographie terminale où il trouvera les références bibliographiques complètes du travail cité.

## **Dans le corps du mémoire**

---

- L'idée est de toujours rendre à César ce qui est à César, sinon c'est du plagiat. Si on ne met aucune indication, on suppose que c'est l'auteur du mémoire qui l'a produit.

## **Dans le corps du mémoire**

---

- Cette méthode de référence à des travaux scientifiques doit être systématique, quel que soit le document auquel on fait référence : livre, article, thèse, congrès, pages Internet, etc.

## **Dans le corps du mémoire**

---

- Chaque travail cité reçoit un numéro et un seul : on ne le trouvera donc qu'une seule fois en bibliographie terminale.

## **Dans le corps du mémoire**

---

- Si on renvoie à nouveau vers un document déjà cité, il faut réemployer dans le corps du texte le numéro qu'on lui avait déjà attribué.

## **Dans le corps du mémoire**

---

- De même, si on insère dans son rapport : un graphique, un tableau ou une image, tiré d'un document pour illustrer ou appuyer ce que l'on avance, il faut en indiquer la source, quelle qu'elle soit.

## Dans le corps du mémoire

---

- De plus, tout tableau, graphique ou illustration inséré dans le texte doit recevoir une numérotation spécifique en fonction de son ordre d'apparition dans le corps du mémoire : fig. 1, fig. 2, fig. 3, etc. Cette numérotation placée sous l'illustration est suivie d'un titre et/ou d'une légende.

## Dans le corps du mémoire

---

- Quand on commente ces illustrations dans le corps du texte, on précise la figure à laquelle on se réfère.
- Ex. : « comme on peut le constater (fig. 2), la linéarité est bien respectée [...] ».

## Dans le corps du mémoire

---

- On peut faire référence à des travaux d'autres chercheurs, soit en **citant** exactement un passage tiré d'un document scientifique, soit en **paraphrasant** ce document.

# Citation exacte

---

On la met entre guillemets. Aucune virgule ne doit être changée.

- Ex. : « Le premier capteur à avoir été approuvé par la FDA (Federal Drug Administration) en 1999 était le CGMS (Continuous Glucose Monitoring System) de Minimed Inc (Sylmar, California). Ce capteur se présentait sous la forme d'un fil recouvert de glucose oxydase et s'implantait sous la peau, dans la cavité abdominale. » [2]
- On trouvera dans la bibliographie terminale :
- [2] S. Marinesco and P. Pernot, Biocapteurs implantables. *Techniques de l'ingénieur*, déc. 2008. [En ligne]. Disponible sur <http://www.techniques-ingenieur.fr/base-documentaire/innovations-th10/innovations-en-analyses-et-mesures-42112210/biocapteurs-implantables-re108/>, [consulté le 21/09/2019].

# Paraphrase

---

- La paraphrase consiste à reprendre dans ses propres mots les idées d'un auteur. Elle permet de présenter les idées d'un auteur sans utiliser les mêmes mots : comme elle s'intègre directement au texte, elle en facilite la lecture.

# Paraphrase

---

- Méthode : il faut complètement réécrire le passage, c'est-à-dire changer les mots et la structure des phrases. Quand on veut conserver quelques mots du passage original, il faut les mettre entre guillemets.

# Paraphrase

---

- On peut introduire sa paraphrase avec une formule qui indique quel auteur on paraphrase :
- « selon X... » ou « d'après Y... ».
- Ex. : d'après Li Xuh, il est a priori compliqué de décrire simplement les propriétés mécaniques élémentaires d'un nanotube de carbone idéal à une seule paroi [12].

## **Ce qu'on écrit sans donner de références**

---

- Ses propres expériences, observations ou ses idées.
- Ce qui est de notoriété publique comme les dates d'événements importants.

# ***Bibliographie***

## ***terminale***

UE : Initiation à la recherche  
scientifique en mode projet

# La bibliographie terminale

---

- Elle doit comporter l'ensemble des références des documents: livres, revues, documents électroniques, images, sites internet, etc. qui ont été consultés et utilisés pour la réalisation du mémoire.
- Tous les documents, et rien que les documents lus et effectivement consultés doivent y figurer.
- Elle doit être rédigée selon les normes.

## Détails

---

- Classement par ordre d'apparition dans le corps du texte.
- Numérotés :
  - [1] ...
  - [2] ...
  - [3] ...

# Articles de revues

---

- Intiale(s) du prénom. Nom, “Titre de l'article,” *Titre de la revue*, vol. x, n° x, pp. xxx-xxx, mois en abrégé, année de publication.

# Articles de revues

---

- Exemples :
- [1] R. E. Kalman, “New results in linear filtering and prediction theory,” *Journal of Basic Engineering*, vol. 83, pp. 95-108, Mar., 1961.
- [2] H. Eriksson and P. E. Danielsson, “Two problems on Boolean memories,” *IEEE Transaction on Electronic Devices*, vol. 134, pp. 588-613, Jan, 1989.

# Plusieurs auteurs

---

- S'il y a 2 auteurs, on les indiquent ainsi : J. K. Auteur 1 **and** H. Auteur 2
- S'il y a 3 auteurs, on les indiquent ainsi : J. K. Auteur1, H. Auteur2 **and** R. E. Auteur3
- S'il y a plus de 5 auteurs, on indique seulement le nom du premier et on le fait suivre de la mention *et al.* (abréviation de *et alii*, « et les autres » en latin) : J. K. Auteur 1 *et al.*
- Titre de l'article entre guillemets, dans la langue d'origine. Et le nom de la revue en *italique*.

# Livres

---

- Initiale(s) du prénom, Nom, *Titre du livre*,
- Xe édition\*, ville d'édition, pays d'édition (sauf pour les USA): nom de l'éditeur, année de publication. *En Italique*
- \* la mention Xe édition, renvoie à la notion d'*édition* du livre (un nombre) ; on n'indique celle-ci qu'à partir de la deuxième (ex : 4e éd.). Attention à ne pas confondre avec l'*éditeur* du livre, (publisher en anglais), c'est-à-dire la société qui publie commercialement le livre (ex : Dunod ou bien Hachette).

# Livres

---

- Exemple :
- [3]B. Klaus and P. Horn, *Robot Vision*, Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge university press, 1986.
-

## Chapitre d'un ouvrage collectif

---

- Initiale(s) du prénom, Nom, “Titre du chapitre,” in *Titre du livre*, Xe édition, vol., ville d'édition, pays d'édition (sauf pour les USA): nom de l'éditeur, année de publication, chapitre x, pp. xxx-xxx.

## Chapitre d'un ouvrage collectif

---

- Exemples :
- [4] L. Stein, "Random patterns," in *Computers and You*, New York: Wiley, 1994, pp. 55-70.
- [5] G. O. Young and R. L. Myer, "Parametric oscillators and nonlinear materials," in *Nonlinear Optics*, vol. 4, San Francisco: Academic Press, 1977, pp. 47-160.

## Congrès, colloque, conférence

---

- Initiale(s) du prénom, Nom, “Titre de l’article,” in *Titre de la conférence*, année de publication, pp. xxx-xxx
- [6]S. P. Bingulac, “On the compatibility of adaptive controllers,” in *Proceedings 4th Annual Allerton Conference Circuit and System Theory*, 1994, pp. 8–16.

# Thèses

---

- Initiale(s) du prénom, Nom, “Titre,” thèse de doctorat, discipline, nom de l’université de soutenance, pays, année de soutenance.
- Exemples :
- [7] N. Kawasaki, “Parametric study of thermal and chemical nonequilibrium nozzle flow,” Ph.D. Dissertation, Electronic Engineering, Osaka University, Japan, 1993.

***Documents existants  
sous forme électronique***



## **Documents existants sous forme électronique**

---

- Les formats à respecter pour les documents sur papier sont à reprendre, ils doivent être alors suivis de :
- [En ligne]. Disponible sur : adresse URL, [consulté le jj/mois/année.]

## Exemple article d'encyclopédie

---

- M. Waultelet, “Les nanotechnologies : du fondamental aux applications”, *Techniques de l'ingénieur*, 12 p., oct., 2004. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.techniques-ingenieur.fr/res/pdf/encyclopedia/tiafp-re19.pdf>, [consulté le 02/10/2019.]

***Site web***

## Site web

---

- initiale(s), Nom de l'auteur\*, « Titre », Internet : URL complète, [date de consultation].
- \* Si aucun nom d'auteur n'apparaît, le remplacer par le nom de l'institution.

## Site web

---

- Exemples :
- P. Raimbault, « Des écrans tactiles format XXL pour travailler autrement, » Internet : <http://www.les-industries-technologiques.fr/carousel/des-ecrans-tactiles-format-xxl-pour-travailler-autrement/>, [consulté le 23/09/2019].
- CNRS, « La propriété intellectuelle, » Internet : [http://www.cnrs.fr/dire/termes\\_cles/propriete-intellectuelle.htm](http://www.cnrs.fr/dire/termes_cles/propriete-intellectuelle.htm), [consulté le 20/09/2019].